

Contrat de réservation / Booking Form



Avenue de la Mer 29250 Saint Pol de Léon
☎ + 33 (0)2 98 69 18 81 | E-mail: info@camping-ar-kleguer.com



Coordonnées / Contact details

Nom : _____ Prénom: _____
Adresse : _____
Code postal: _____ Ville : _____ Pays : _____
Tél : _____ E-mail : _____
Voiture, Immatriculation : _____ Couleur : _____
Animal (hors cat. 1 et 2), Race: _____ N° identification: _____
Comment avez-vous connu le camping? : _____

Personnes présentes lors du séjour / Persons present during the stay

Nom / Family Name	Prénom / First Name	Date de naissance / Date of Birthday

Votre Séjour / Your Stay

Arrivée : _____

Départ : _____

LOCATION

Arrival 16h - Departure 10h

- Pacifique
- Océane
- Méditerranée
- Grand Large
- Ty Braz (PMR)
- Cottage - 3 ch
- Ty Baradoz - Taos 3 ch

GÎTES ET CABANES

Arrival 16h - Departure 10h

- Ty coz - 4 pers
- Ty mamig - 6 pers
- Ty nevez - 8 pers
- Ty Moutik - Cabane

EMPLACEMENT

Arrival 14hh - Departure 12h

- avec électricité (10A)
- Tente
- Caravane
- Camping-car
- Dimension: _____ * _____

Montant du Séjour / Amount of Stay

Montant Total Séjour _____ €
Taxe de séjour (tarif en vigueur) _____ €
Acompte / Deposit
Location (25% du Total) _____ €
Emplacement 60 €

Frais de dossier / Fee
offert en basse saison 20€

Moyens de paiement / Payment

- Espèces
- Chèques Vacances
- Carte Bancaire
- Virement bancaire

SARL Camping Ar Kleguer - St Pol de Léon
IBAN : FR76 1290 6000 4467 5698 4600 103 | BIC AGRIFRPP829

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les accepte

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

à _____ le _____

Conditions Générales de Vente



Avenue de la Mer 29250 Saint Pol de Léon
+ 33 (0)2 98 69 18 81 | E-mail: info@camping-ar-kleguer.com



1 - Modalités de Réservation

Toute personne accueillie au camping déclare avoir pris connaissance de ces présentes conditions générales de vente et s'engage à respecter le règlement intérieur du camping disponible sur le site du camping et sur simple demande.

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte, du contrat de réservation dûment complété et signé, ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement de l'acompte dans un délai maximum de 8 jours suivant la réception du contrat, la réservation en ligne ou par téléphone. Un accusé de réception vous sera envoyé, non cessible à un tiers. Il devra être présenté le jour de votre arrivée.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

Emplacement

Le forfait journalier comprend pour 2 personnes : l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Seront notamment facturés en supplément : la taxe de séjour, l'électricité, les personnes supplémentaires, le ou les animaux... Le nombre maximum de personnes par emplacement est de 6.

Location

Les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle, de la literie (couvertures et oreillers). Vous disposez également des infrastructures d'accueil. Le forfait de base est de 2 à 6 personnes suivant le type de locatif. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

2 - Tarifs et Taxes de Séjour

Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise au taux en vigueur. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou séjours facturés.

Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne de plus de 18 ans. La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif. La taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales.

3 - Règlement du séjour

Modes de paiements acceptés

Au titre de l'acompte, vous pouvez régler votre réservation par les modes de paiements suivants : espèces, carte bancaire ou virement bancaire ; au titre du solde, ces mêmes modes de règlement sont acceptés ainsi que les chèques-vacances. A noter qu'en raison de nombreux incidents, les règlements par chèque bancaire ne sont plus autorisés.

Modalités de règlement en Emplacement

Une somme de 80€ est demandée, soit 60€ d'acompte déductibles du montant du séjour + 20€ de frais de dossier non déductibles. Le solde du séjour est à payer au plus tard le jour de votre arrivée.

Modalités de règlement en Location

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début de séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping, ainsi que des frais de dossier non remboursables de 20€ (les frais de réservation sont offerts pour la basse saison). Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

4 - Modification et annulation

Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping et accord de la direction. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

En cas d'annulation du fait du campeur et au titre d'indemnité de rupture du contrat. Cette annulation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du camping.

En cas de non-présentation sur le camping dans un délai de 24h à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

En Emplacement

Plus de 30 jours avant votre arrivée, il ne sera retenu que les frais de réservation.

Entre le 30ème jour et le jour, la totalité de votre acompte sera retenue par le camping.

En Location

Plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de votre acompte sera retenu.

Entre le 30ème jour et le 1er jour, le montant total de votre séjour sera dû.

Nous vous invitons à souscrire à une assurance annulation. En cas d'annulation pour un motif couvert par l'assurance, celle-ci vous permettra d'obtenir le remboursement partiel ou total de votre séjour, selon les conditions prévues par votre contrat, à l'exception des frais de dossier.

5 - Pour votre séjour

Arrivée

> En Emplacement : L'emplacement sera disponible à partir de 14h.

> En Location : Les locatifs pourront être occupés à partir de 16h le jour de l'arrivée. À votre arrivée une caution vous sera demandée.

Départ

> En Emplacement : L'emplacement devra être libéré pour 12h le jour de départ.

> En Location : L'hébergement doit être libéré avant 10h du matin.

Inventaire

Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels, ustensiles de cuisine et la vérification de l'état de propreté ont lieu au départ de chaque locataire. Le locataire est tenu de contrôler le jour de son arrivée et de signaler toutes les anomalies dans les 24h. Un dépôt de garantie de 300€ sera demandé le jour de l'arrivée. Cette somme sera intégralement restituée au locataire le jour de son départ, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire. Toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution selon la facture de réparation. Pour le nettoyage, si l'état de propreté est jugé irrecevable, une retenue sera effectuée sur la caution d'un montant égal à celui de la prestation de nettoyage de la location. Les inventaires de départ ont lieu entre 8h00 et 10h00. En cas de départ anticipé en dehors des horaires de bureau, la caution sera retournée par courrier au locataire après inspection des lieux par délai maximum de 1 mois.

6 - Animaux

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Un chien maximum est autorisé par locatif. L'accès dans les chambres et sur les banquettes est interdit à tous les animaux. Les chiens de type 1 et 2 ne sont pas acceptés sur le camping. Le carnet de vaccination est obligatoire.

7 - Litige

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour. En cas de litige, la compétence est déléguée au tribunal de Morlaix ou Brest.

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Medicys - 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS. Mail : contact@medicys.fr. Tél : 01 49 70 15 93.

8 - Droit à l'image

Toute photo prise sur le camping peut être utilisée pour notre communication. Si vous ou vos enfants ne le souhaitez pas, merci de nous le signaler.

General Terms of Sale



Avenue de la Mer 29250 Saint Pol de Léon
+ 33 (0)2 98 69 18 81 | E-mail: info@camping-ar-kleguer.com



1 - Booking Terms

Any person welcomed to the campsite declares to have read these general conditions of sale and undertakes to respect the internal regulations of the campsite available on the campsite site and on request.

The reservation becomes effective only with the agreement of the campsite, after receipt of the deposit, the reservation contract duly completed and signed, or after acceptance of the general conditions of sale when booking online.

No option or reservation can be taken into account without payment of the deposit within a maximum period of 8 days following receipt of the contract, the reservation online or by telephone. An acknowledgment of receipt will be sent to you, non-transferable to a third party. It must be presented on the day of your arrival.

The reservation of a camping pitch or rental is made on a strictly personal basis. Under no circumstances may you sublet or transfer your reservation without the prior consent of the campsite.

Pitch

The daily package includes for 2 people: the pitch for the tent, caravan or motorhome, access to sanitary facilities and reception facilities. In particular, the following will be charged extra: tourist tax, electricity, additional people, animal(s), etc. The maximum number of people per pitch is 6.

Rental Accomodation

Rental accommodation is equipped with crockery, bedding (blankets and pillows). You also have reception facilities. The basic package is for 2 to 6 people depending on the type of rental. The campsite reserves the right to refuse access to groups or families arriving with a number of participants greater than the capacity of the rented accommodation.

2 - Prices and Taxes

The prices are indicated in euros, including VAT at the current rate. Any change or modification of this rate as well as any change in the taxes applicable to your stay, on the date of invoicing, may be passed on to the price of the products or stays invoiced.

The amount of the tourist tax is applied per night and per person over 18 years old. The tourist tax is not included in the price. The tourist tax is collected by the campsite from customers, then transferred by the campsite to the municipal authorities.

3 - Terms of Payment

Accepted Payment Methods

As a deposit, you can pay for your reservation by the following payment methods: cash, credit card or bank transfer; for the balance, these same methods of payment are accepted as well as holiday vouchers. Please note that due to numerous incidents, payments by bank check are no longer authorized.

Terms of payment for a pitch

A sum of 80€ is requested, i.e. 60€ of deposit deductible from the amount of the stay + 20€ of non-deductible administrative costs. The balance of the stay is to be paid no later than the day of your arrival.

Terms of payment for a rental accommodation

For reservations made more than 30 days before the start of the stay, a deposit of 25% of the price of the amount of the services reserved must be paid upon reservation at the campsite, as well as a non-refundable administration fee of €20 (the reservation are offered for the low season). The balance must be paid no later than 30 days before the start date of the stay at the campsite.

For reservations made less than 30 days before the start date of the stay, full payment must be made at the time of booking at the campsite.

4 - Changes and Cancellation

Changes to your booking can be made free of charge, subject to availability at the campsite and management agreement. Any stay interrupted or shortened (late arrival, early departure) by you cannot give rise to a refund.

In the event of cancellation by the campsite, except in cases of force majeure, the stay will be fully refunded. However, this cancellation cannot give rise to the payment of damages.

In the event of cancellation by the camper and as compensation for breach of contract. This cancellation must be made in writing to the campsite.

In the event of no-show at the campsite within 24 hours of the start of your stay and without proof and/or news of your arrival, we will dispose of your accommodation. We retain the costs in application of our cancellation conditions.

Pitch

More than 30 days before your arrival, only the reservation fee will be retained. Between the 30th day and the day, your entire deposit will be retained by the campsite.

Rental Accomodation

More than 30 days before your arrival, the amount of your deposit will be retained.

Between the 30th day and the 1st day, the total amount of your stay will be due.

We invite you to take out cancellation insurance. In the event of cancellation for a reason covered by the insurance, this will allow you to obtain partial or total reimbursement of your stay, according to the conditions provided for in your contract, with the exception of administrative costs.

5 - For your Stay

Arrival

> On a pitch: The pitch will be available from 2 p.m.

> Rental: Rentals can be occupied from 4 p.m. on the day of arrival. Upon your arrival a deposit will be requested.

Departure

> On a pitch: The pitch must be vacated by 12 noon on the day of departure.

> Rental: The accommodation must be vacated before 10am.

Inventory

An inventory of the premises, furniture, equipment, kitchen utensils and the verification of the state of cleanliness take place at the departure of each tenant. The tenant is required to check the day of his arrival and to report any anomalies within 24 hours. A security deposit of 300€ will be requested on the day of arrival. This amount will be fully returned to the tenant on the day of his departure, if the premises and equipment are returned in accordance with the inventory. Any breakage, deterioration or loss will be invoiced and deducted from the amount of the deposit according to the repair invoice. For cleaning, if the state of cleanliness is deemed inadmissible, a deduction will be made from the deposit of an amount equal to that of the rental cleaning service. The departure inventories take place between 8:00 and 10:00. In the event of early departure outside office hours, the deposit will be returned by post to the tenant after inspection of the premises within a maximum period of 1 month.

6 - Animal

Dogs and other animals should never be left loose. They should not be left in the camp, even locked up, in the absence of their masters who are civilly responsible for them. A maximum of one dog is authorized per rental. Access to the rooms and on the benches is forbidden to all animals. Type 1 and 2 dogs are not accepted on the campsite. The vaccination record is compulsory.

7 - Complaints and Disputes

Any possible complaint following a stay must be made in writing and sent by registered letter with acknowledgment of receipt, within 20 days of your stay.

In the event of a dispute, jurisdiction is delegated to the court of Morlaix or Brest.

In accordance with the provisions of Article L 1612-1 of the Consumer Code, any client of the campsite has the right to have free recourse to a consumer mediator with a view to the amicable resolution of a dispute between them and the land operator.

The contact details of the consumer mediator that the customer can enter are as follows: Medicycs - 73, boulevard de Clichy 75009 PARIS. Email: contact@medicycs.fr. Tel: 01 49 70 15 93.

8 - Image rights

Any photo taken on the campsite can be used for our communication. If you or your children do not want this, please let us know.